

(N^o 61.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1882-1883.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1883.

*(Voir les n^{os} 120, XI, session de 1881-1882, 87 et 112, session de 1882-1883,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1883 est fixé à la somme de quinze millions huit cent seize mille trente francs (15,816,030 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 16 mai 1883.

Les Secrétaires,
(Signé) PETY DE THOZÉE.
TOURNAY-DETILLIEUX.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) AUG. COUVREUR.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1883.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	1,328,350 »
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et traitements de disponibilité	849,350 »	14,000 »	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Départe- ment. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	71,000 »	2,000 »	
4	Frais de tournées	10,000 »	»	
5	Matériel.	324,300 »	»	
6	Traitement du graveur des monnaies et des poin- çons de titre et de garantie	4,200 »	»	
7	Service de la monnaie.	14,500 »	»	
8	Documents statistiques	18,000 »	»	
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.				
9	Traitements des agents du Trésor	170,000 »	»	218,000 »
10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	48,000 »	»	
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
11	Surveillance générale. — Traitements.	465,350 »	»	11,526,655 »
12	Service de la conservation du cadastre. — Traite- ments	702,950 »	»	
13	— des contributions	2,156,500 »	500 »	
14	directes, des ac- cises et de la comptabilité. { Traitements fixes . . Remises proportionnel- les et indemnités (crédit non limitatif)	2,270,700 »	»	
15	— des douanes et de la recherche maritime . .	4,815,825 »	4,500 »	
16	— des essais des ouvrages d'or et d'argent . .	13,600 »	2,500 »	
17	Suppléments de traitement.	260,225 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
18	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	»	72,000 »	
19	Frais de bureau et de tournées	94,580 »	»	
20	Indemnités, primes et dépenses diverses	466,200 »	15,000 »	
21	Police douanière	5,000 »	»	
22	Matériel	201,425 »	»	
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.				
23	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	507,800 »	»	
24	Traitements du personnel du domaine	124,995 »	7,450 »	
25	— — forestier	382,480 »	»	
26	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif)	1,570,000 »	»	
27	Remises des greffiers (crédit non limitatif). . . .	72,000 »	»	2,693,025 »
28	Matériel.	54,800 »	»	
29	Dépenses du domaine	78,000 »	44,000 »	
30	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat	50,000 »	»	
31	Intérêts moratoires en matières diverses (crédit non limitatif).	1,500 »	»	
CHAPITRE V.				
PENSIONS ET SECOURS.				
32	Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	28,000 »	»	
33	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	14,000 »	»	42,000 »
CHAPITRE VI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
34	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	8,000 »	»	8,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . fr.		15,654,280 »	161,750 »	15,816,030 »